

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAPENDU

Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt du même mois, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude BUSTO, Maire.

Présents : M. Claude BUSTO, Mme Elisabeth ALLEMANY, M. Alain POUMES, M. René MIRALLES, M. Claude OSMONT, Mme Pascale RAFFANEL, Mme Sandra ROSSELL, Mme Jennifer POIX, M. Sébastien MEDEL, M. Gérard PERALEZ, formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : M. Gérard ROUBIO procuration à M. Claude OSMONT, Mme Marie-Nadine GONZALEZ procuration à Mme Sandra ROSSELL, M. Jean DOUTE procuration à M. Claude BUSTO,

Absente excusée : Mme Georgette LAURENT

Absent : M. Robert SUBIAS

Désignation du secrétaire de séance (article L2121-15 CGCT) : Mme Elisabeth ALLEMANY

Nombre de Membres en exercice : 15	Votes Pour : 13
Nombre de Membres présents : 10	Votes Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 13	Abstention : 0
Mode de scrutin : scrutin ordinaire à main levée	

Délibération n°27/2025

Budget principal - exercice 2025 - Décision modificative n°1 de révision de crédits

M. le maire expose au Conseil municipal qu'il est nécessaire de faire du tri dans l'inventaire communal. A ce jour, sont toujours inscrits « le chai » et « la piscine » pourtant tous deux cédés à l'euro symbolique en décembre 2016 à l'ancienne Communauté de Commune Piémont d'Alaric aujourd'hui devenue Carcassonne Agglo.

Pour cela, il est nécessaire de passer les écritures d'ordre non budgétaires suivantes :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	3 657.60 €	0.00 €	49 711.82 €	53 369.42 €
041 Opérations patrimoniales	3 657.60 €	0.00 €	49 711.82 €	53 369.42 €
204412/041	0.00 €	0.00 €	9 711.82 €	9 711.82 €
204412/041	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €	40 000.00 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	3 657.60 €	0.00 €	49 711.82 €	53 369.42 €
041 Opérations patrimoniales	3 657.60 €	0.00 €	49 711.82 €	53 369.42 €
2131/041	0.00 €	0.00 €	9 711.82 €	9 711.82 €
2131/041	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €	40 000.00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100680-20250626-capendu_25_D27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2025

Affichage : 30/06/2025

Ces opérations impactent le budget communal de la manière suivante :

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	1 834 100.78 €	0.00 €	49 711.82 €	1 883 812.60 €
Total général des recettes d'investissement (1)	1 836 950.78 €	0.00 €	49 711.82 €	1 886 662.60 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	2 769 878.07 €	0.00 €	0.00 €	2 769 878.07 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	2 768 478.07 €	0.00 €	0.00 €	2 768 478.07 €

Ayant entendu l'exposé de M. le maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, par vote ordinaire à main levée, d'entériner cette décision modificative n°1 de révision de crédits du budget principal.

Fait et délibéré en séance, le 26 juin 2025

La Secrétaire de séance,
Élisabeth ALLEMANY

Le Maire,
Claude BUSTO




M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de MONTPELLIER (34) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut notamment être saisi par l'application informatique « Téléréfournement citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100680-20250626-capendu_25_D27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2025
Affichage : 30/06/2025